

<https://www.fortcoulonge.qc.ca/INONDATIONS-PRINTANIERES-2017-AIDE-FINANCIERE-DIRECTE>



INONDATIONS PRINTANIÈRES 2017 : AIDE FINANCIÈRE DIRECTE

- Avis publics - Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 7 août 2017

Copyright © Village de FORT-COULONGE - Tous droits réservés



QUOI :

La Croix-Rouge canadienne offre une aide financière de 600 \$ pour répondre aux besoins immédiats.

À QUI :

Un montant de 600 \$ sera accordé pour l'ensemble des personnes vivant à une même adresse. Cette adresse doit être votre résidence principale et doit se trouver dans une zone inondée.

Une personne représentera toutes les personnes vivant sous le même toit. La personne qui représentera le foyer doit s'inscrire auprès de la Croix-Rouge.

OÙ :

Mercredi le 9 août, 2017

De 12h à 20h

CSLC de Mansfield

160 Chemin de la Chute,

Mansfield-et-Pontefract, Qc

La Croix-Rouge vérifiera l'adresse postale pour valider que la résidence principale se trouve dans une zone inondée.



2017 SPRING FLOODS : DIRECT FINANCIAL ASSISTANCE TO FLOOD-AFFECTED VICTIMS

WHAT :

The Canadian Red Cross will provide a one-time payment of \$600 for immediate needs.

TO WHOM :

An amount of \$ 600 will be granted for all people living at the same address. This address must be your primary residence and must be in a flooded area. One person will represent all persons living under the same roof. The person who will represent the household must register with the Red Cross.

WHERE & WHEN :

Wednesday, August 9, 2017

Between 12 pm and 8 pm

CLSC de Mansfield

160 Chemin de la Chute,

Mansfield-et-Pontefract, Quebec

The Red Cross will use the postal address to verify that a main residence is located within a flooded area.